District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 5 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	18/10/2023
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	BOURNEL Jean-Luc, CHERRUAULT Jean-Paul, COIFFARD Albert, GABORY Vincent, GASTINEAU Rémi, LECHAT Hubert, NDENDE Samir, PIOU Patrick, WASSE Manon
Excusés	JEANNETEAU Yannick, PIRIOU Bernard, SERISIER Fabrice

1. Point sur la fin de la 1ère phase en U15 et U17

La fin de la 1ère phase s'est bien déroulée malgré les 5 journées d'affilée. La Commission remercie les clubs qui ont joué des matchs reportés en semaine pour permettre de finir cette phase les 14/15 octobre.

La saisie des résultats permet d'établir les classements des différents championnats afin de préparer la seconde phase. Toutefois, les décisions sur d'éventuels dossiers présentés à la Commission Départementale Sportive et Réglementaire peuvent entrainer un ajustement dans les prochains jours.

2. Lecture des courriers des clubs pour la 2ème phase

Nouvelles ententes en U17 :

- E/AVRILLE AS - LONGUENEE EN ANJ FC (2)
- E/ST PIERRE MONTREV AS - GJF BOURGNEUF AS MAUGES (2)

Arrêt d'une entente en U15 :

- E/MAY BE LEGER FC - ST GEORGES TREM FC (2)

Nouveaux engagements en U15 :

- GJ MAZE BAUNE VAL B (2)
- LES PONTS DE CE AS (4) *
- ST GEORGES TREM FC (2)
- STE GEMMES ANDIGNE (2)
- SAUMUR OFC (3)
- SEICHE MARCE AS (2)
- TIERCE CHEFFES AS (3)

Nouveaux engagements en U17 :

- ANGERS VAILLANTE (2)
- CHOLET RCC (2)
- GJ TESSOUALLE PUY (2)
- E/AVRILLE AS - LONGUENEE EN ANJ FC (2)
- LES PONTS DE CE AS (2)*
- TIERCE CHEFFES AS (3)

* équipe rajoutée le lendemain de la réunion suite à un envoi tardif et placée dans un groupe de D3 avec une place disponible.

Equipes engagées pour la 2e phase : 158 en U15 et 116 en U17.

Demandes d'accessions/rétrogradations :

La Commission examine les demandes d'accessions et de rétrogradations et rappelle que toutes les demandes doivent être motivées (raisons expliquées avec précision).

U15					
CLUBS (équipes)	**DIVISION PHASE 1**	**DEMANDE DU CLUB**	**ACCORD**	**REFUS**	**MOTIF**
ANGERS VAILLANTE 2	D2	D1		x	2e D2. Pas de place disponible (équipe 2 - 10 pts)
CHAMPTOC&INGRAND LFA	D2	D3	x		3e D2. Respect du souhait
GJ ETRICHE 2D	D2	D3	x		5e D2. Respect du souhait
GJ POUANCE COMBREE	D1	D2	x		4e D1. Respect du souhait
LANDEMONT LAURENTAIS	D3	D2	x		2e D3. Une place disponible
LONGUENEE EN ANJ FC	D2	D2		x	6e D2. Dernier du groupe et demande hors délai
SEICHES MARCE AS	D2	D1	x		2e D2. Une place disponible (équipe 1 - 10 pts)
TILLIERES ARC	D1	Elite		x	3e D1. Pas de place disponible

U17					
CLUBS (équipes)	**DIVISION PHASE 1**	**DEMANDE DU CLUB**	**ACCORD**	**REFUS**	**MOTIF**
ANGERS VAILLANTE 2	-	D1		x	Nouvelle équipe Pas de place disponible
LES PONTS DE CE AS	D2	D1		x	3e D2. Pas de place disponible
SEICHES MARCE AS	D2	D1		x	2e D2. Pas de place disponible

3. Constitution des groupes en U15 et U17

La Commission établit les groupes de Division Elite, 1ère Division, 2ème Division et de 3ème Division en U15 et en U17.

Conformément aux tableaux d'accessions et rétrogradations mis en ligne en début de saison, les équipes sont réparties comme prévue en Elite, D1, et D2. L'augmentation du nombre d'équipes a entrainé la création d'un groupe supplémentaire en U15 D3 et U17 D3.

	U15 (158 équipes)	**U17 (116 équipes)**
Elite	2 groupes de 6 équipes (12)	2 groupes de 6 équipes (12)
D1	5 groupes de 6 équipes (30)	5 groupes de 6 équipes (30)
D2	8 groupes de 6 équipes (48)	6 groupes de 6 équipes (36)
D3	8 groupes de 6 équipes (48) 4 groupes de 5 équipes (20)	3 groupes de 6 équipes (18) 4 groupes de 5 équipes (20)

4. Numérotation

La Commission procède à la numérotation en essayant dans la mesure du possible de respecter les desiderata des clubs.

Remarque : comme les calendriers U14 et U19 ne sont pas identiques à ceux des U15 et U17, il n'est pas possible de respecter totalement les vœux d'alternance et de concordance entre les catégories. La Commission veille surtout aux desiderata entre 2 ou 3 équipes d'une même catégorie.

5. Validation des tableaux d'accessions et de rétrogrations

La commission valide les tableaux élaborés lors de la réunion du 4 octobre 2023 pour les catégories U15 et U17 en tenant compte du nombre définitif d'équipes inscrites en seconde phase.

6. Point sur les engagements en coupes et challenges

Suite au courrier de relance pour les engagements des clubs (au plus tard le 16 octobre), la Commission dresse la liste des clubs qui disputeront la Coupe de l'Anjou (U15, U17, U19), le Challenge de l'Anjou (U15, U17, U19) et le Challenge de District (U15).

Rappel des dates du début de ces compétitions fixées lors de la réunion du 4 octobre :

- Le premier tour de la Coupe de l'Anjou U19 : 02/03 décembre 2023.

- Le premier tour de la Coupe de l'Anjou U18 F : 18/19 novembre 2023.

- Le premier tour de la Coupe de l'Anjou U17 : 02/03 décembre 2023.

- Le premier tour de la Coupe de l'Anjou U15 et le premier tour du Challenge de l'Anjou U15 : 02/03 décembre 2023.

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction du déroulement de la seconde phase des championnats en U15 et U17.

7. Tirage au sort de la Coupe de l'Anjou U18 F

La commission procède au tirage au sort de la Coupe de l'Anjou U18F : 7 rencontres sont programmées le samedi 18 novembre 2023.

8. Questions diverses

Patrick PIOU représentera la Commission des Jeunes au sein du groupe de travail sur l'organisation des pratiques.

Prochaines réunions :

Le mercredi 15 novembre 2023 à 15h00 : constitution des groupes des Championnats U14 (seconde phase) et tirages de coupes et challenges U15, U17 et U19.

Le mercredi 22 novembre 2023 à 15h00 : constitution des groupes des Championnats U19 (seconde phase) en distanciel.

Le mercredi 20 décembre 2023 à 14h00 : constitution des groupes des Championnats U15 et U17 (troisième phase) (date à confirmer et réunion qui peut être avancée au 13 décembre si la seconde phase se déroule sans trop de reports).

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. PIOU Patrick